

Assurer la comptabilité de son exploitation

Public :

Paysan.nes installé.e.s,
porteur.se.s de projet.

Pré-requis : Avoir un peu de
recul sur son exercice
comptable.

Objectif pédagogique :

S'approprier les principes de
bases de la comptabilité
agricole pour devenir
autonome sur ses documents
comptables.

Date : 25 et 26 novembre 2019

Horaires : de 9h00 à 17h00

Lieu : Maison des paysans -
Orgon

Intervenants : Colette
BARRIER, comptable au CEGAR

Mode de validation :

Une attestation de présence
sera délivrée.

Paysan(ne)s et porteurs(se)s de projet formez-vous !

Cette formation est un préalable à l'utilisation d'un logiciel comptable (ISTEA). Elle a pour but de démystifier la comptabilité et de vous accompagner dans la compréhension de la logique comptable. Il s'agit de comprendre ce qui est fait par les comptables et le sens des documents habituellement délivrés pour devenir plus autonome.

PROGRAMME sur 2 jours

- ✿ Démystifier et s'approprier les principes de base de la comptabilité agricole,
- ✿ Introduction au logiciel ISTEA et mise en place d'un groupe de travail.
- ✿ Distinguer l'approche trésorerie de l'approche comptable,
- ✿ Exercices en groupe, comparaisons, Comprendre ses documents de synthèse annuels,
- ✿ Savoir en retirer des indicateurs utiles aux décisions sur sa ferme.

Inscrivez-vous auprès de **l'ADEAR 13** au
04.90.55.17.86 ou **contact@adear13.com**

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation dans le cadre d'un PPP sont pris en charges par le Vivéa.